

Collège Françoise Dolto de L'Aigle



Option Artistique MUSIQUE





L'option artistique MUSIQUE en bref.

- [Cliquer sur le lien en maintenant le bouton ctrl enfoncé pour suivre le lien](#)

[L'option Artistique Musique en image](#)

POURQUOI ?

Comme à travers la pratique d'un sport, la musique permet l'acquisition de compétences reconnues aujourd'hui nécessaires à la construction de l'enfant, telles que :

- Développer différents outils de mémorisation
- Apprendre à se concentrer, à écouter
- Apprendre à gérer son temps, à s'organiser
- Savoir être patient, persévérer
- Être capable de s'affirmer, oser faire en public
- Apprendre à gérer son stress
- Trouver sa place individuelle au sein d'un travail collectif

POURQUOI ?

Un **ensemble de compétences** à réinvestir dans différents domaines **tout au long de ses études et de sa vie.**

Cette formation musicale vise à donner l'accès à **la culture pour tous** : pouvoir développer des capacités musicales et acquérir **un solide savoir-faire** qui peut être bénéfique pour une future orientation professionnelle autant que pour une pratique en amateur de qualité.

L'orchestre des CHAM après une seule année scolaire de travail.



Les 6èmes chantent *l'Hymne à la joie* de Beethoven et les 5èmes les accompagnent aux instruments aidés de leurs professeurs.



[Hymne à la joie Beethoven](#)

ET EN PRATIQUE ?

Une demi-journée par semaine, les élèves inscrits à la CHAM se rendent dans les locaux de **l'École de Musique de l'Aigle**.

POUR les 6EMES

Découverte instrumentale en atelier de 3 à 5 élèves.

Groupes tournants toute l'année pour que chacun puisse découvrir les cordes, les cuivres, les bois, les percussions et ainsi choisir un instrument pour l'année de 5^{ème})

45 minutes

Formation musicale par classe d'environ 16 élèves.

Indispensable à la compréhension du langage musical

45 minutes

**Avec des enseignants qualifiés et
spécialistes de leur instrument**

ET EN PRATIQUE ?

- **Un dispositif particulier sera mis en place pour les élèves déjà instrumentistes.** Ils pourront avoir un cours de formation musicale adapté à leur niveau et une pratique instrumentale collective leur sera proposée.
- Leur scolarité à l'école de musique pourra être adaptée en fonction de chacun. Certaines heures passées à l'école de musique -hors scolaire actuellement- pourront être intégrées à leur emploi du temps scolaire.
- Pourquoi ne pas débiter un second instrument en classe de 5^{ème} ?

ET EN PRATIQUE ?

A PARTIR DE LA 5^{ème} et jusqu'en 3^{ème}

Cours d'instruments (L'instrument qui a été choisi en sixième) avec le professeur spécialisé. (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, violoncelle, violon, piano ou percussions).

45 minutes

Pratique collective en **orchestre**.

45 minutes

Des instruments sont déposés au collège afin que tous les élèves puissent travailler pendant leurs temps libres (études, pauses méridiennes).

ET EN PRATIQUE ?

Au collège, ils suivront avec le professeur d'Education Musicale :

Education Musicale
(cours commun à toute la classe)
1h

Education Musicale
(prolongement de l'école de musique)
1h

Ensemble vocal et instrumental (si possible). Programme des chants choisi en fonction du répertoire travaillé à l'école de musique.

Chant choral
1h/semaine + répétitions et spectacles en extra.

Avec les autres élèves de l'établissement qui sont intéressés. Travail autour d'un spectacle donné à la fin de l'année dans le cadre du Festival Choral de l'Orne. (Obligatoire pour les 6èmes CHAM uniquement)

Festival Choral de l'Orne 2017

« Ça tourne pas rond ! »



Festival Choral de l'Orne 2017

« Ça tourne pas rond ! »





Festival Choral de l'Orne
2018 « Madiba » de
Nicolas Esnault
et Elodie Lahaye.

[Des extraits de Madiba - Forum de Flers](#)



Festival Choral de L'Orne
2019

en collaboration avec
l'option CHAAP

[Des extraits de "Sages Messages"](#)

CONCRETEMENT

Emploi du temps aménagé

Accès à la musique pour les enfants
n'y ayant pas accès naturellement

Intégration de l'emploi du temps dans
la globalité de leur parcours scolaire

Evaluation trimestrielle

ET POUR LA SUITE ?

A l'issue de la 3ème, les élèves auront accès à toutes les classes d'enseignement général, technologique et professionnel.

Bac général : option musique

Bac TMD (Techniques de la musique et de la danse) :

Requiert du talent, de l'énergie et de la persévérance. Un cocktail indispensable pour mener de front des études au lycée et au conservatoire.

Lycée
Marguerite de
Navarre à
Alençon

Lycée Malherbe à
Caen

OUVERTURE - METIERS MECONNUS

Les enfants ne connaissent pas forcément les métiers pour lesquels des connaissances musicales sont demandées et ne savent pas toujours au collège ce qu'ils aimeraient faire plus tard.

Conseiller Pédagogique en Education Musicale

Chargé en communication

Monteur image et son

Professeur de musique, Professeur des écoles

Musicien intervenant, musicothérapeute

Sonorisateur, Acousticien

Journaliste, Régisseur,

Mixeur, Luthier

C'EST QUOI ?

- **Partenariat** entre le Collège Dolto de l'Aigle et l'Ecole de Musique (Mairie de l'Aigle).
- **Cursus** permettant de coordonner harmonieusement scolarité et pratique artistique.
- **Chance** de pouvoir bénéficier d'un enseignement spécifique pendant ses études au collège.

POUR QUI ?

Cette formation peut être offerte à tout élève de 6ème s'inscrivant au collège Dolto de l'Aigle, débutant ou non la musique.

CONTACTS

Le collège Dolto de l'Aigle.

Le professeur d'Education Musicale et de Chant Choral : Mélanie BRUGALE.

Melanie.brugale@ac-caen.fr

Le directeur de l'école de musique de l'Aigle :
Philippe ANDRES.

ecoledemusique@ville-laigle.fr